



## Enregistrement telephonique a l'insu d'une personne

-----  
Par lilas36

bonjour ,

x depose une plainte contre Y.X envoie la lettre de depot de plainte au procureur de la république .X envoie une copie de cette lettre a Y.Dans cette lettre , X accuse Y et apporte comme preuve des passages de conversation téléphonique et precise sur cette lettre que ce sont des conversations enregistrées .Hors ces conversations on été enregistrées a l'insu d'Y .

Que peut faire Y contre X?

Que risque X ?

Certains enregistrements datent de 2009 , sont t'ils toujours valables?

-----  
Par lilas36

je remonte le sujet .